

amira textes provisoires

secteur non structuré : contributions

définition et champ
artisanat sénégalais
tertiaire informel brésilien

Xavier Oudin
Jacques Brugoux
Rita Cordonnier

**diffusion restreinte
paris, mai 1987**

**groupe de travail
secteur non structuré**

S O M M A I R E

	Page
PRESENTATION	1
SUR LA DEFINITION DU SECTEUR NON STRUCTURE (par Xavier OUDIN)	3
I Le problème de la définition	3
II Le champ couvert par les activités non-structurées	7
Conclusion : Que sont les activités non-structurées ?	9
L'ARTISANAT. DE QUOI PARLE-T-ON ? Une approche du concept au travers de l'exemple sénégalais (par Jacques BRUGOUX)	11
I L'approche par les textes officiels	12
II L'approche par les enquêtes	16
III Artisanat. Secteur Informel. Secteur Non Structuré : Quelle terminologie ?	21
SECTEUR NON STRUCTURE ET TERTIAIRE INFORMEL : Le cas du Brésil (par Rita Marie-Thérèse CORDONNIER)	25
I Le Secteur Non Structuré dans la recherche brésilienne	25
II Le Secteur Informel et le problème de l'emploi	28
III La demande de services informels	29
IV Secteur informel et pauvreté urbaine	31
V Tertiaire routinier et tertiaire informel	34

P R E S E N T A T I O N

Ce premier dossier du groupe de travail sur le secteur non structuré (appellation contestable, et contestée dans les articles qui suivent) doit introduire les travaux que les membres du groupe proposeront à l'avenir.

Le but de ces dossiers est de présenter des réflexions sur les thèmes de recherche ou d'actions en cours, réflexions issues directement de l'expérience des membres du groupe. Si les questions de méthodologie et la critique des concepts utilisés dans les sciences sociales du développement fournissent, dans la tradition d'AMIRA, la trame de ces réflexions, il n'est pas exclu d'aller de l'avant en élargissant ce cadre.

L'étude elle-même du secteur non structuré, ou informel, ou des petites activités artisanales et commerciales, procède d'une remise en cause des théories et pratiques du développement dominantes depuis les années soixante.

En effet, lorsqu'il fut établi que ces activités n'étaient pas "résiduelles", qu'elles pouvaient jouer un rôle "positif" et enfin que les stratégies de développement au moyen de grands projets industriels n'avaient pas les effets escomptés, on se trouva fort désarmé pour étudier ces activités.

La première étape fut de rassembler les informations nécessaires à l'étude du secteur non structuré. La nature même de ce secteur nécessitait que de nouveaux outils méthodologiques et conceptuels soient utilisés en premier lieu pour la collecte de l'information. On peut considérer que des progrès ont été faits dans ce domaine, mais que les informations collectées et la connaissance du secteur non structuré demeurent encore insuffisantes.

Malgré ces progrès dans le domaine de la collecte, l'analyse du secteur non structuré dans les économies en voie de développement reste encore déficiente. Le désaccord qui règne sur la définition même de l'objet de la recherche en est l'illustration et prouve, s'il en était besoin, que beaucoup reste à faire.

Les contributions de ce dossier n'ont pas la prétention de résoudre la question difficile de la définition du secteur non structuré, voire de la validité d'un tel concept, ou d'une telle notion (voir à ce sujet le n°2 d'"Abordages" diffusé par AMIRA en janvier 1987). Elles offrent une confrontation des notions théoriques à la réalité africaine et sud-américaine, avec dans un cas un regard critique sur ces définitions et leur application réglementaire au Sénégal, dans l'autre une présentation de quelques enquêtes sur l'emploi "informel" et la marginalisation au Brésil. L'article introductif rappelle qu'à défaut de définition, la délimitation du champ d'étude s'impose, en particulier lorsqu'il s'agit de préparer des enquêtes.

Il paraît difficile en effet d'échapper à cette nécessité, dès lors qu'on est engagé dans une expérience précise ou une étude de cas. Ce sont les fruits de ces expériences que l'on voudrait rassembler ici et c'est pourquoi toutes réactions, critiques ou précisions sur le thème abordé ici seront bienvenues.

Xavier OUDIN

Sur la définition du secteur non structuré

Xavier Oudin

1. Le problème de la définition

a) La nature particulière de l'objet de la recherche

De façon intuitive, les auteurs les plus divers reconnaissent à peu près le même monde dans le secteur non structuré, opposé au secteur moderne. Les divergences apparaissent dès qu'il s'agit de préciser l'objet de l'étude. Délimiter l'étendue du secteur non structuré et préciser ses caractéristiques occupent une grande part des préoccupations des chercheurs, quand cela ne devient pas une fin en soi. Cette préoccupation est toutefois légitime, étant donné la confusion qui règne au sujet de la définition de ce secteur. Elle est incontournable lorsqu'il s'agit de circonscrire le champ d'une enquête.

Les activités non structurées ont ceci de particulier qu'elles sont définies par ce qu'elles ne sont pas. La première approche a consisté à s'interroger sur la sphère de l'économie qui n'était pas connue, et en opposition avec ce qui était connu, à savoir le secteur moderne. Une telle approche, qui à notre avis est encore la plus intéressante, aboutit à ne pas définir en soi l'objet de la recherche, mais à y inclure tout ce qui ne possède pas les caractéristiques de la sphère opposée. De là viennent les termes négatifs "non structuré", "non organisé" ou "informel" (notons au passage qu'une définition négative n'a en soi rien de critiquable, et ne préjuge pas de la validité d'analyses ultérieures). Plus que la définition, c'est la délimitation de l'objet de l'étude qui est essentielle et c'est par là que devrait commencer toute recherche sur les activités non structurées. L'étude de leurs caractéristiques ne devraient venir qu'après cette étape.

Le secteur non structuré étant un concept nouveau, la plupart des auteurs ont cherché à l'intégrer dans un cadre théorique pré-existant. Nouvelle dichotomie pour des tenants d'une vision dualiste des économies en voie de développement, mode de production précapitaliste pour des auteurs marxistes, le phénomène que représente le secteur non structuré n'a toutefois pas été intégré facilement dans les cadres théoriques antérieurs et aboutit le plus souvent à une remise en question des cadres théoriques, quels qu'ils soient, qui prévalaient jusqu'ici. L'ampleur prise par l'économie "non structurée" en fait un phénomène qui ne peut être réduit à une simple survivance d'activités traditionnelles. Il accompagne le développement des activités "modernes", dans un processus original qu'il reste à préciser, et qui n'était pas prévisible dans les schémas classiques d'analyse du développement (Rostow ou Amin n'accordent pas de place au secteur non structuré). Les outils statistiques classiques doivent être adaptés pour le

mesurer. Enfin, et ceci est la conséquence de ce qui précède, les politiques de développement doivent être revues pour le prendre en compte.

Il nous semble donc qu'une réflexion honnête sur tout ce que recouvrent les activités non structurées doit aboutir à une adaptation des cadres théoriques et par conséquent, des politiques de développement. C'est, en quelque sorte, l'un des enjeux de cette recherche. Cela explique aussi l'intérêt des recherches empiriques qui, bien entendu ne se font pas en dehors de toutes références, même implicites, à des options théoriques, mais qui ont (ou devraient avoir) comme objectif de préciser, infirmer ou confirmer ces options.

b) Le dualisme dans les analyses du secteur non structuré

La pertinence de l'analyse en termes de dualisme est un objet d'un long débat antérieur à l'étude du secteur non structuré. Dès lors qu'ils s'intéressent à une sphère de l'économie définie par opposition au secteur moderne ou capitaliste, tous les auteurs versent peu ou prou dans le dualisme. Les marxistes ne sont pas en reste, et certaines analyses de la "petite production marchande" sont des exemples de présentations dualistes.

Le découpage de la réalité en deux ou davantage d'éléments à des fins d'analyse fait partie de toute démarche scientifique et ne signifie pas que les liaisons entre éléments ou l'étude de l'ensemble soient ignorées. Les modèles "trialistes" ou les présentations "continues" sur une échelle quelconque, ne constituent pas des améliorations par rapport aux présentations dualistes, sur le plan de la rigueur scientifique. La question que l'on devrait se poser est: "le découpage de la réalité qui est opéré et le concept de secteur non structuré qui en résulte sont-ils les plus aptes à faciliter la compréhension de cette réalité?" En d'autres termes, on peut critiquer telle ou telle définition du secteur non structuré (ainsi que de la "petite production marchande") parce qu'il ne rendent pas bien compte de la réalité, en expliquant pourquoi, mais pas simplement parce qu'elles sont dualistes ou trialistes.

L'erreur fréquemment commise dans les analyses du secteur non structuré est que, après l'avoir défini comme ce qui n'est pas compris dans le secteur moderne, on oublie par la suite que l'ensemble ainsi circonscrit est constitué d'activités extrêmement hétérogènes. Les caractéristiques que l'on attribuera par la suite au secteur non structuré ne sont pas forcément valables pour toutes ses activités. Cette erreur, que l'on pourrait qualifier de "réductionnisme" est sans doute plus probable à la suite de présentations dualistes, mais ne leur est pas exclusive.

D'autre part, certaines présentations dualistes sont à notre avis erronées lorsqu'elles appliquent ce découpage à tous les niveaux: marché du travail, marché des biens et services, formation etc... Il est indiqué que les classes de chacun de ces niveaux correspondent entre elles, ou, en d'autres termes, qu'au secteur non structuré des entreprises correspond un marché du travail, un marché des biens et services (une clientèle), un type de formation etc... Les travailleurs du secteur non structuré (et leur famille), formés à l'école du secteur non structuré (apprentissage), achèteraient au secteur non structuré.

Cela n'a pas grand sens de parler de marchés "segmentés" et de vouloir identifier le secteur non structuré à tous les niveaux. La segmentation des marchés des biens et services est contredite en Afrique par la simple observation, et n'est pas en tout cas démontrée par les études empiriques. On ne peut affirmer que les travailleurs du secteur non structuré ainsi que leur famille ne sont clients que de ce secteur ou que le secteur non structuré des entreprises vendrait à un secteur non structuré des ménages.

La question de la segmentation du marché du travail est plus complexe. Pour certains auteurs, cette segmentation est un élément essentiel d'explication du secteur non structuré. Quelques travaux empiriques semblent leur donner raison (voir par exemple, B. Laval dans Penouil et Lachaud [1985]). En même temps, de nombreuses études montrent une très grande mobilité de la main-d'œuvre entre secteurs. Il existe certes des marchés du travail cloisonnés, des professions réservées, ainsi qu'une sélection sociale par le système éducatif. Mais ces cloisonnements évoluent constamment, et sont des traits qui caractérisent l'ensemble de la société et non pas le seul secteur non structuré.

L'accusation de dualisme (qui semble souvent se suffire à elle-même) sous-entend que les rapports entre secteur non structuré et secteur moderne sont ignorés, voire niés. Or, cette accusation n'est pas fondée, les auteurs soupçonnés de "dualisme" s'intéressant tous aux liens qui peuvent exister entre les deux secteurs.

Certaines recherches ont visé à démontrer que le secteur non structuré n'était pas indépendant du secteur moderne. L'argumentation repose sur deux points précis:

- les salariés du secteur moderne dépensent une partie de leurs revenus en biens provenant du secteur non structuré (pour les marxistes, il s'agit d'une liaison fondamentale, le secteur non structuré prenant partiellement en charge la reproduction de la main-d'œuvre du secteur moderne).

- le secteur non structuré achète une partie de ses matières premières, y compris des déchets industriels au secteur moderne. Il est ainsi dépendant en amont du secteur moderne.

Nous considérons ces points comme acquis. Il n'était nécessaire de les démontrer que pour réfuter des analyses parfaitement dichotomiques, qui n'ont plus cours. Les recherches actuelles ne se posent plus en ces termes.

c) Les définitions multicritères

Les définitions multicritères cernent le secteur non structuré en appliquant à un ensemble d'activités des critères qui les caractérisent et les définissent. C'est le B.I.T. qui a systématisé ce type de définition, et leur a donné un contenu pratique dans ses enquêtes. La raison qu'il avance pour justifier son approche est la nécessité de délimiter un "groupe-cible" sur lequel les mesures de politique économique aient un effet rapide.

Dans un article paru en 1976, Sethuraman donne une liste des caractéristiques qui définissent le secteur non structuré. Ce sont des caractéristiques de taille (au plus dix personnes), d'absence d'outillage ou de

locaux importants, d'organisation familiale du travail etc. (voir la liste dans l'article de Brugoux). L'application d'un seul des critères, comme le suggère Sethuraman, reviendrait à inclure presque toutes les entreprises dans le secteur non structuré (de nombreuses entreprises modernes ont une "production [qui] en règle générale va directement au consommateur final" ou "des membres du ménage du chef d'entreprise [qui] y travaillent"). Dans les faits -et notamment dans l'utilisation qui en est faite dans les études du B.I.T.-, ce sont les entreprises qui obéissent à la plupart de ces critères qui appartiendront au secteur non structuré.

L'ambiguïté de la définition vient de la multitude des critères utilisés. En réalité, il nous semble que Sethuraman cherche ici à recenser quelques aspects du secteur non structuré inverses de ceux du secteur moderne ou plus exactement, des caractéristiques plus fréquentes dans les entreprises du premier. Dans les enquêtes du B.I.T., cette définition n'a pu être appliquée avec beaucoup de rigueur, les renseignements nécessaires à sa mise en œuvre étant justement ceux que les enquêtes se proposaient de collecter (il aurait fallu au préalable un recensement exhaustif de l'ensemble des activités, sans préjuger du "secteur" auquel elles appartenaient, et qui collecte toutes les informations voulues). Cependant, c'est sur l'observation de certains de ces critères qu'ont été opérées les sélections d'activités à enquêter.

La principale remarque sur les définitions multicritères concerne la confusion entre critères et caractéristiques et le risque de tautologie qui en découle. On décrit les caractéristiques d'une sphère de l'économie délimitée au départ par des critères qui contiennent ces caractéristiques. Par exemple, lorsque l'on ne sélectionne que les entreprises à faible capital, il n'est pas étonnant que l'on y constate une forte intensité du travail. Si l'on ne compte que les entreprises qui ne réinvestissent pas leurs surplus, il est évident que l'on conclura à une stagnation de ces entreprises. Les tautologies sont très fréquentes dans les analyses du secteur non structuré (y compris dans les présentations par la "petite production marchande"). L'exclusion de toute activité qui n'a pas une des caractéristiques définies a priori aboutit forcément à des résultats conformes aux hypothèses de départ.

La multiplication des caractéristiques qui définissent le secteur non structuré (au lieu de le décrire, tout simplement) permet certes de circonscrire un ensemble homogène, mais écarte toute les activités qui se distinguent en ne remplissant pas une de ces caractéristiques. Si elles ne sont pas comptées avec le secteur moderne, ces activités resteront exclues des analyses économiques. Dans ces conditions, les définitions multicritères ne permettent pas de prendre en considération l'ensemble des activités économiques ignorées jusqu'ici.

Dans un travail de synthèse plus récent (Sethuraman [1981]), il est indiqué qu'en définitive, les multiples critères qui définissent le secteur non structuré peuvent être résumés par un seul critère qui est la productivité du travail. Sethuraman reprend la définition du secteur non structuré de la façon suivante: "Il consiste en petites unités de production et de distribution de biens et services avec comme objectif premier la génération d'emplois et de revenus pour ses participants, en dépit des contraintes de capital, physique et humain, et de savoir-faire" (page 17; c'est nous qui traduisons). En conséquence, la valeur

ajoutée par travailleur sera faible (petite échelle, nombreux travailleurs), de même que la productivité du travail (faible production pour un grand nombre de travailleurs).

C'est la rémunération des travailleurs qui permet de mesurer ces caractéristiques. Sethuraman propose donc que le salaire minimum légal serve à déterminer si une unité appartient ou non au secteur non structuré (cette mesure est proposée à des fins analytiques; Sethuraman n'ignore pas que son application se heurterait à toutes sortes de problèmes, en particulier au problème de la collecte des informations nécessaires à sa mise en œuvre. Nous ne discuterons donc pas sur ce point. Remarquons simplement que se poserait le problème de l'unité; le salaire s'applique à des individus alors que la notion de secteur non structuré s'applique à des entreprises. Que se passerait-il lorsqu'une unité emploie certains travailleurs en dessous du salaire minimum, et d'autres au-dessus?).

Cette séparation revient à distinguer tout simplement les pauvres (qui gagnent moins que le salaire minimum légal) des autres. Le secteur non structuré est assimilé à la pauvreté urbaine, au bas de l'échelle. On en revient donc aux thèses sur la marginalité qui ont influencé la première approche du secteur non structuré, et à la confusion entre pauvreté urbaine et activités non structurées.

2. Le champ couvert par les activités non structurées

a) L'étendue du champ couvert: le non enregistrement

L'intérêt premier du concept de secteur non structuré, et ce pourquoi il a été créé, est de rendre compte des multiples activités dont vit une partie importante de la population urbaine (ainsi que certains actifs en milieu rural), activités qui ne sont pas connues des statistiques officielles et qui échappent aux moyens d'intervention ordinaires de l'Etat. En un mot, c'est l'ensemble des activités non modernes qui devrait composer le secteur non structuré (on peut y inclure ou non l'agriculture et de l'élevage "traditionnels").

Les investigations statistiques spécifiques ont le plus souvent eu comme première conséquence de restreindre ce champ (notamment en ne prenant en compte que les établissements). De plus, la recherche de lois de fonctionnement de ces activités supposait implicitement qu'on leur trouve une certaine homogénéité. On l'a vu, en définissant le secteur non structuré à l'aide de multiples caractéristiques, on éloignait du même coup des activités qui n'avaient pas l'une de ces caractéristiques. C'est principalement en vue d'une action de développement de la part de l'Etat que ces définitions étaient proposées. Cela eut pour effet de restreindre davantage le champ et la signification du concept de secteur non structuré et de ne pas agrandir de manière significative le domaine d'intervention de l'Etat.

Le terme "secteur" induit d'ailleurs en erreur, puisqu'il sous-entend une certaine organisation et homogénéité des éléments qui le composent. Il est logique en effet, lorsque l'on parle de secteur non structuré, de vouloir définir un rôle et

des lois identiques de fonctionnement, et dégager une signification identique pour ses éléments.

Cette vision de plus en plus restrictive a pour conséquence de mettre à l'écart une part importante des activités non structurées dont vit une bonne partie de la population urbaine. En poussant ce raisonnement à l'extrême, il faudrait créer un nouveau concept pour prendre en compte les activités qui ne sont comprises ni dans le secteur moderne, ni dans le secteur non structuré tel que celui défini par le B.I.T. (par exemple, le "secteur non structuré moderne" des enquêtes d'Afrique francophone - Nihan [1980]). Mais la conséquence la plus grave est d'un autre ordre. En préconisant une politique d'aide ou de promotion auprès de la frange supérieure de l'artisanat, on marginalise du même coup la majorité des activités non structurées. Le danger est grand de se retrouver dans la même situation qu'auparavant, à ceci près que quelques ateliers artisanaux auront reçu des aides diverses.

Nous pensons qu'il faut revenir à la première approche et inclure dans le champ d'étude toutes les activités économiques non modernes (c'est alors le secteur moderne qu'il faut délimiter), quelle que soit leur forme, à l'exception des activités agricoles du milieu rural (les activités agricoles en milieu urbain-maraîchage, petit élevage-devraient être incluses dans le champ d'étude, surtout pour des raisons pratiques). Nous nous refusons à inclure dans la délimitation du champ des critères a priori, tels que les critères de taille ou "d'organisation". Ce sont donc l'ensemble de ces activités qui ne satisfont pas aux exigences du secteur moderne qu'il faut prendre en compte.

Quelles sont ces exigences et comment délimiter le secteur moderne? Disons tout de suite qu'il ne devrait pas être problématique de cerner le secteur moderne, celui-ci étant par définition connu. Ce qui caractérise le secteur moderne, c'est que ses entreprises sont incluses dans le champ d'action habituel de l'Etat et des institutions et connues des statistiques et de la Planification. Ce peut être l'Administration fiscale, la Comptabilité Nationale ou toute autre institution (Chambres d'industrie et de commerce, caisses de protection sociale des travailleurs etc...) qui résume le mieux ce champ d'intervention des Pouvoirs Publics. En Côte d'Ivoire par exemple, c'est l'Administration fiscale (et plus particulièrement les patentes) qui nous permet de délimiter le secteur moderne, et a contrario les activités non structurées.

L'étendue du champ couvert par les activités non structurées n'empêche pas que l'on soit amené à le restreindre pour telle opération statistique (auprès des établissements non structurés par exemple) ou telle analyse (n'incluant par exemple que les activités marchandes). Mais il faut dans ce cas replacer la partie étudiée dans son contexte et ne pas généraliser des résultats qui ne concernent qu'une partie d'un ensemble.

b) La constance du champ couvert par les activités non structurées

Une telle délimitation du champ couvert par les activités non structurées a été critiquée parce qu'elle dépendait de la tenue des fichiers statistiques ou administratifs qui servent à circonscrire le secteur moderne. Le champ couvert

par les activités non structurées variera donc en fonction inverse du champ couvert par ces fichiers (ou enquêtes régulières ou inscription des entreprises à une institution ou toute autre modalité qui sert à délimiter le secteur moderne). Le champ couvert par les activités non structurées ne serait pas constant, et varierait pour des motifs qui ne reflètent pas des variations de la réalité. Une telle critique, si elle est justifiée dans son principe, ne nous paraît pas devoir s'appliquer à notre présentation des activités non structurées. Remarquons tout d'abord qu'en Afrique Noire, les statisticiens travaillent depuis vingt cinq ans sur un champ d'activités modernes non constant, si l'on admet que les entreprises couvertes par les statistiques ont été de plus en plus nombreuses grâce à l'amélioration des méthodes de suivi statistique. Ils n'ont jamais encouru le reproche qui nous est formulé et qui, s'il était justifié, le serait tout autant pour les activités du secteur moderne.

Mais l'essentiel n'est pas là. Le phénomène de "non structuration" des activités économiques n'est pas lui-même constant dans le temps. Il évolue, et semble se développer actuellement. Si nous le délimitons par une modalité d'enregistrement des activités, c'est parce qu'il nous semble que cette modalité est le mieux à même de rendre compte de l'essence du phénomène. En d'autres termes, c'est parce que des activités ne satisfont pas à des exigences de déclaration fiscale, comptable ou d'inscription diverses qu'elles sont non structurées. Le jour où elles satisferont à ces exigences, elles deviendront structurées. On peut d'ailleurs penser que l'Etat cherche constamment à élargir son champ d'intervention, mais qu'il n'en a pas toujours les moyens, et que les entrepreneurs d'activités non structurées cherchent au contraire à éviter l'encadrement de l'Etat, au moins sous certains de ses aspects (fiscaux).

Le champ couvert ne saurait donc être constant parce que le phénomène de "non structuration" est en perpétuelle évolution. Si la modalité qui délimite ce champ est judicieusement choisie parce qu'elle résume l'adhésion des entrepreneurs aux normes et obligations imposées par l'Etat, toute variation d'enregistrement par cette modalité traduira une variation du phénomène lui-même.

Conclusion : Que sont les activités non structurées?

Signification d'un concept

Définissons simplement les activités non structurées: ce sont des activités économiques de production et de distribution de biens et services qui sont exercées en dehors des normes fixées par la Puissance Publique, et dans l'ignorance de la plupart des règlements que celles-ci édicte. Le développement rapide de ce type d'activités est un phénomène récent, répandu dans les pays en voie de développement. Ce phénomène est étroitement lié au mouvement d'urbanisation et d'industrialisation de ces pays. Il s'agit donc d'un phénomène davantage développé dans les villes, ce qui n'empêche pas qu'il existe aussi en milieu rural.

Les formes d'activités non structurées sont extrêmement diverses. On trouve aussi bien des activités traditionnelles antérieures au processus d'urbanisation-industrialisation (par exemple tissage, poterie, nombreuses

transformations de produits agricoles), des activités traditionnelles qui se sont adaptées aux nouvelles conditions du marché (et souvent aux conditions technologiques : par exemple le travail des métaux -tôlerie, chaudronnerie, ferronnerie-...) et des activités nouvelles qui accompagnent (garages, bâtiment, fabrication de matériaux de construction...) ou complètent (menuiserie, confection), souvent en le concurrençant, le secteur industriel (la plupart des activités citées ici possèdent plusieurs de ces caractères). Ces activités peuvent être exercées à domicile ou dans des établissements à usage professionnel; certaines sont itinérantes; certaines sont clandestines, mais la plupart sont tolérées par l'Etat (malgré le non respect de règlements) qui cherche parfois le moyen de les encadrer et de les contrôler.

Dès lors que l'on a défini les activités non structurées comme étant en dehors de la sphère d'intervention de l'Etat, il est intéressant de s'interroger sur les raisons qui expliquent leur développement et probablement, la part croissante qu'elles prennent dans le produit national réel. En d'autres termes, comment se fait-il que l'Etat voit sa sphère d'influence diminuer relativement? La réponse nous semble résider dans le caractère essentiellement faible de l'Etat dans la plupart des pays en voie de développement. Cette faiblesse n'est que relative et révèle en fait l'incapacité de l'Etat à faire face à des événements incontrôlables que sont la croissance démographique, la croissance urbaine, et le développement des besoins qui en sont la conséquence. Les pouvoirs publics n'ont pas les moyens (physiques, financiers, humains) d'agir sur l'ensemble de l'économie nationale.

Finalement, plus que la simple définition des activités non structurées, c'est leur signification dans le processus de développement dans les pays du Tiers-Monde qui devrait être approfondi. Or, paradoxalement, ce point est rarement abordé. Pourtant, il serait souhaitable, si l'on espère voir mettre sur pied des politiques favorables à l'emploi, à la production et à la distribution du revenu grâce aux activités non structurées, que l'on s'interroge sur la signification du phénomène.

Titres cités:

- HUGON Philippe, 1980. Les petites activités marchandes dans les espaces urbains africains (essai de typologie); Revue Tiers-Monde, Tome XXI, N° 82, Avril-Juin, Paris.
- HUGON Philippe, ABADIE Nhô Lê, MORICE Alain, 1978. petite production marchande et l'emploi dans le secteur «informel» -le cas africain- IEDES, 2 tomes.
- NIHAN Georges, 1980. Le secteur non structuré : signification, aire d'extension du concept et application expérimentale, Revue Tiers-Monde, Tome XXI, N° 82, Avril-Juin.
- PENOUIL Marc, LACHAUD Jean-Pierre, dir., 1985. Le développement spontané; les activités informelles en Afrique, éditions Pedone, Paris.
- SETHURAMAN S.V., 1976. Le secteur urbain non structuré: concept, mesure et action, Revue Internationale du Travail, Vol. 116 N° 5, B.I.T., Genève.
- SETHURAMAN S.V., 1981. The urban informal sector in developing countries : Employment, poverty and environment, BIT, Genève.

L'ARTISANAT. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Une approche du concept au travers de l'exemple sénégalais

Jacques BRUGOUX

INTRODUCTION :

Artisanat de production, artisanat de service, artisanat d'art : artisanat rural, artisanat utilitaire... La liste des expressions couramment utilisées et avant trait à l'artisanat pourrait encore être allongée. Paradoxalement, malgré cette abondante terminologie, il existe peu de domaines de l'activité économique dont la définition entraîne autant de débats théoriques. L'utilisation que certains font des expressions de secteur informel, secteur non structuré ou secteur des métiers, à la place de celle de secteur artisanal, loin de clarifier les choses, contribue plutôt à les brouiller.

Par contraste avec les essais de clarification conceptuelle des théoriciens, l'approche empirique de l'artisanat qu'ont nécessairement ceux qui travaillent à sa promotion dans les pays en développement ne débouche pas sur autant d'interrogations. Le seul point qui pour eux reste véritablement source de discussion réside dans la distinction entre artisanat et petite industrie, à la charnière où les unités de production artisanales sont, à divers points de vue, proches des petites entreprises industrielles.

Dans un premier temps, nous nous attacherons à présenter l'artisanat en nous appuyant sur le contexte sénégalais et en empruntant deux approches différentes :

- l'analyse des textes qui réglementent l'exercice des activités artisanales au Sénégal nous conduira à dégaier la définition officielle de l'artisanat :

- l'analyse des résultats des enquêtes sur les micro-entreprises nous permettra d'en présenter sa description.

Dans un second temps, nous reviendrons sur différents aspects des débats théoriques en comparant la notion d'artisanat telle qu'elle résulte de l'approche empirique avec les quelques notions qui lui sont couramment substituées.

I - L'APPROCHE PAR LES TEXTES OFFICIELS :

1 - Le contenu des textes :

En droite ligne de l'optique française, le concept d'artisanat est défini dans les textes sénégalais dans deux directions :

1 - par une définition "en compréhension", c'est-à-dire précisant un ensemble de caractères qui appartiennent au concept :

a - des caractères relatifs à la nature des activités des unités de production : les textes prévoient des critères d'inclusion "activités de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services" et des critères d'exclusion : sont écartées les entreprises agricoles et de pêche, les entreprises de commission, d'agences, de bureaux d'affaires, et celles qui se limitent à la vente ou à la location de choses achetées en l'état ou dont les prestations ont un caractère spécifiquement intellectuel" (Décret 77.756 du 20 septembre 1977).

b - des caractères relatifs à la taille de l'unité de production : "l'emploi supplémentaire de main d'oeuvre supérieure à \$cinq\$ employés ne fait pas perdre la qualité d'artisan \$si\$ ce concours supplémentaire est limité à 90 jours par an, consécutifs ou non. N'entrent pas en compte dans l'effectif des employés, le conjoint du Chef d'entreprise, ses ascendants, descendants, collatéraux ou alliés jusqu'au 3ème degré inclus" (Décret 77/756 du 20 septembre 1977).

c - des caractères relatifs à différents aspects du fonctionnement de l'entreprise : les chefs d'entreprise "prennent personnellement part à l'exécution du travail", ils "peuvent avoir une activité accessoire notamment de nature commerciale, se rapportant à leur métier, travailler chez eux ou au dehors, soit pour le public, soit pour des donneurs d'ouvrage de leur choix, utiliser des machines simples ou de force motrice, transformer des matières leur appartenant ou fournies par leur clientèle, avoir enseigne, magasins, chantiers et représentants". (Décret 77.756 du 20 septembre 1977).

2 - par une définition "en extension", c'est-à-dire énumérant les éléments qu'enlobe le concept.

Le décret 77.756 prévoyait : "un arrêté du Ministre chargé de l'artisanat fixe... la liste des différents métiers artisanaux par référence à la classification internationale des activités économiques". L'arrêté N° 4015 du 11 avril 1984 fournit cette liste de métiers - il serait plus juste de dire "activités" car en fait ce sont des activités que l'arrêté recense - présentés en trois sections :

- l'artisanat d'art (20 activités) : bijouterie - sculpture sur bois - sculpture sur ivoire - sculpture sur bronze - maroquinerie - tissage - tricotage - tressage - vannerie - broderie - teinturerie - fabrication de poupées - poterie - ferronnerie - menuiserie d'art - carrelage d'art - peinture d'art - reliure - dorure - haute couture ;

- l'artisanat de production (23 activités) : menuiserie ébénisterie - menuiserie du bâtiment - charpenterie métallique - charpenterie maritime - maçonnerie - moulage - fabrication de carreaux en ciment - briquetage - tapisserie garnissage - cordonnerie - fonte de métaux non ferreux - fonte de métaux ferreux - forgeage - couture - imprimerie - serrurerie - fabrication de filets de pêche - corderie - chapellerie - fabrication de perruques - fabrication de dents - fabrication de parpaings en ciment ;

- l'artisanat de service (36 activités) : mécanique auto - mécanique vélo - électricité radio télévision - électricité automobile - électricité frigorifique - électricité du bâtiment - soudure - plomberie - peinture - carrelage - tournage - tôlerie - vitrerie - bourrellerie - fabrication de valises - carrosserie - matelassage - tannage - coiffure - photographie - réparation de chaussures - chaudronnerie - horlogerie - optique (réparation) - rajustage de balance - boulangerie - bûcheron - terrassement - ferrailage - charbonnage - réparation de voitures - ramonage - remoulage - boucherie - forage de puits - meunerie.

En premier lieu, il faut remarquer que cette liste constitue un complément indispensable aux critères trop généraux donnés par le décret 77.756 : en effet, préciser que l'entreprise artisanale est une entreprise qui a des activités de production, de transformation, de réparation et de service laisse en réalité le champ de l'artisanat indéterminé car les critères ainsi donnés couvrent pratiquement toutes les activités économiques. Les exclusions qu'indique le décret (activités agricoles, activités exclusivement commerciales et activités spécifiquement intellectuelles) ne lèvent pas complètement cette indétermination. L'arrêté 4015 donne par contre un caractère opérationnel à la définition de la nature des activités : pour décider si une entreprise est susceptible d'être classée "artisanale", au sens du premier critère à respecter (la nature de l'activité), il est possible d'utiliser comme grille la liste fournie par l'arrêté 4015.

En second lieu, il faut signaler que la distinction opérée entre les activités d'art, de service et de production n'est pas de pure forme et qu'elle a son utilité même si elle soulève, pour certaines activités, le problème de la double appartenance : ainsi, par exemple, la menuiserie, la maroquinerie, la couture - sont classables dans l'artisanat d'art lorsque les produits fabriqués sont à usage décoratif mais elles sont aussi classables dans l'artisanat de production lorsque les produits sont à usage utilitaire. Cela ne met pas en cause le bien-fondé de la typologie : celui-ci ressort de la segmentation du marché des biens : il est clair qu'au Sénégal, la clientèle des produits de l'artisanat d'art est surtout constituée de touristes alors que la clientèle des produits de l'artisanat de production est nationale. La distinction est donc utile dès lors qu'on s'interroge sur les règles de fonctionnement et d'évolution des deux types d'activités.

2 - Les questions soulevées par la définition officielle sénégalaise de l'artisanat :

a - la liste des activités servant de premier critère de détermination du statut d'entreprise artisanale.

Si un arrêté comme le 4015 est un instrument commode pour décider de l'appartenance d'une entreprise au secteur artisanal, il ne faudrait toutefois pas être dupe ; la grille de lecture qu'il fournit est, à certains égards, arbitraire. En fait, elle n'est qu'une façon de tracer des limites dans un réel extrêmement complexe. Le caractère arbitraire de l'opération explique que ces limites peuvent changer aussi bien dans l'espace que dans le temps. D'un pays à un autre, la liste des activités qualifiées d'artisanales n'est pas parfaitement identique. Il en est de même d'un moment à un autre pour le même pays. En fonction des changements intervenant dans les activités économiques existantes, changements dus à l'évolution permanente des techniques utilisées et des formes d'organisation de la production, le législateur peut être amené à modifier cette liste.

En dehors des exclusions claires que donne le décret 77.756, à savoir, les activités agricoles, les activités exclusivement commerciales et les activités spécifiquement intellectuelles, au Sénégal, la plus grande partie des activités sont considérées comme pouvant être exercées à titre artisanal. En fait, à la lecture de l'arrêté 4015, on se rend compte que pratiquement toutes les branches de la nomenclature des branches d'activités utilisée par les comptes nationaux sont représentées (exception faite bien entendu des exclusions mentionnées ci-dessus).

En conclusion, il faut remarquer que le législateur sénégalais a pris le parti de ne pas chercher à distinguer, parmi les activités, des domaines qui seraient ceux de l'industrie et des domaines qui seraient ceux de l'artisanat. Ce n'est pas par le type d'activité que la distinction entreprise industrielle - entreprise artisanale peut être opérée. Et nous sommes conduits à l'examen d'un deuxième problème.

b - artisanat et industrie :

Le critère de la nature de l'activité est nécessaire pour décider si une entreprise a vocation pour être classée "artisanale", mais il n'est pas suffisant. En fait, la prise en compte de la nature de l'activité permet tout au plus d'exclure les entreprises exerçant certaines activités ; mais, dans le champ ainsi découpé, il reste à distinguer les entreprises artisanales des entreprises industrielles. Il est donc nécessaire de trouver d'autres critères, opération qui s'avère délicate car certaines entreprises artisanales de taille importante sont les soeurs des entreprises de petite taille du groupe des P.M.E.

Dans la détermination de ces critères, il faut se garder des a priori. En particulier, il faut se dégager d'un modèle erroné de l'évolution des systèmes de production que l'on trouve encore à l'état explicite ou à l'état latent dans l'esprit de beaucoup de personnes. Ce n'est pas en cherchant à distinguer une forme "inférieure" et une forme "achevée" de la production mais bien plutôt en comparant les différentes formes existantes, saisies dans une perspective systémique, que l'on peut réussir à dégager des critères de distinction.

La perspective systémique est indispensable : ce n'est pas un critère ou plusieurs pris isolément qui peuvent permettre de distinguer les entreprises artisanales mais c'est la combinaison de différents éléments significatifs qui spécifie le mode particulier de production qu'elles représentent. Ainsi, la taille appréciée au travers du nombre de salariés de l'entreprise peut être en elle-même un critère suffisant pour déterminer si l'on a affaire à une entreprise artisanale ou à une entreprise industrielle. En ce sens, le décret 77.756 reste imparfait puisqu'il ne retient que la combinaison activité-taille. Mais ces faiblesses ont une explication.

En réalité, si l'on peut trouver aisément une multitude de critères (économiques, techniques, sociaux, organisationnels, culturels, qui permettent de classer les formes multiples de la production, trois difficultés apparaissent quand il s'agit de les utiliser. Difficulté d'opérationnalisation, d'abord. Un élément pertinent se révèle peu utile tant qu'on ne lui a pas donné un caractère opérationnel. Difficulté de l'arbitraire des limites, ensuite. Ainsi, par exemple, le critère "importance du capital physique utilisé dans la production" devient un critère opérationnel quand on le traduit par le montant des investissements réalisés. Mais le problème devient alors la fixation arbitraire d'une limite en deçà de laquelle on convient de classer l'entreprise comme entreprise artisanale. Bon nombre de critères posent ce problème ardu, dont la solution supposerait qu'on trouve une échelle de mesure pour chacun d'eux et qu'on décide ensuite d'une limite dans ce qui se présente le plus souvent comme un continuum. Difficulté de combinaison des critères, enfin. Si, pour déterminer l'univers des entreprises artisanales, on ne retient qu'un critère, l'univers est alors mal défini. Mais si, par contre, on exige qu'ils soient tous satisfaits, alors l'univers se rétrécit à l'extrême.

Tout cela explique pourquoi le décret 77.756 reste muet sur certains critères qu'on aurait pu s'attendre à trouver, comme par exemple le capital physique ou le chiffre d'affaires de l'entreprise.

3 - le législateur et l'artisanat :

Ce n'est un secret pour personne que la plupart des entreprises artisanales sont en situation irrégulière par rapport aux dispositions légales et réglementaires qui régissent l'activité économique. En effet, la plupart d'entre elles ne tiennent pas la comptabilité normalisée instituée par les textes, n'observent pas bon nombre de dispositions du code du travail, ne sont pas en mesure de fournir une déclaration de bénéfice ou de chiffre d'affaire et ne peuvent être, de ce fait, facilement soumises aux dispositions fiscales. Fort heureusement, les responsables politiques ont eu la sagesse de ne pas chercher à "redresser", coûte que coûte, cette situation. En fait, les législations et les contextes socio-économiques entretiennent toujours des liens d'interdépendance : si les textes ne font le plus souvent qu'accompagner l'évolution des situations, c'est bien parce qu'il doit exister une harmonie entre les dispositions qu'ils contiennent et les conditions socio-économiques du moment. Actuellement, dans la plupart des pays en développement existe un cadre juridique de l'activité économique que ne peuvent pas respecter toutes les unités de production. Il y a celles qui incorporent dans les calculs de leurs coûts toutes les conséquences des dispositions des textes législatifs et réglementaires en vigueur : elles se plient à la réglementation fiscale : mais elles en répercutent les conséquences sur les prix de vente et s'adressent donc à un segment particulier de la clientèle. Il y a celles qui ne peuvent se plier à toute cette réglementation car, s'adressant à un autre segment de la clientèle, composé des moins nantis, elles ne peuvent incorporer les coûts de ces dispositions. Tributaires de l'environnement économique, leur situation reste précaire, les entrepreneurs devant souvent se contenter d'un profit très faible. La réalité ne se présente certes pas de façon aussi dichotomique car les situations dans un secteur aussi divers que l'artisanat, ne peuvent qu'être variées. Mais, la différence dans les conditions de fonctionnement des unités de production, liée à la segmentation des marchés, est un fait réel que ne peut ignorer le législateur.

II - L'APPROCHE PAR LES ENQUETES :

La nécessité de constituer une base suffisante d'informations statistiques préoccupe depuis longtemps les responsables de la politique artisanale au Sénégal. Des investigations ont été poussées dans trois directions :

- le nombre d'entreprises artisanales existantes, leur répartition dans l'espace et par type d'activité :
- le volume des actifs engagés dans la production artisanale :
- la valeur ajoutée créée par les entreprises artisanales.

Malheureusement du fait, d'une part, de l'insuffisance des moyens financiers nécessaires pour organiser des enquêtes ou mettre en place un dispositif permanent de recueil des informations, d'autre part, de l'existence d'un certain nombre d'obstacles à l'appréhension de la réalité artisanale, les données disponibles sur l'artisanat sont parcellaires et, pour certaines, anciennes.

Les difficultés à l'établissement de statistiques fiables sont pratiquement insurmontables, à l'heure actuelle, en ce qui concerne l'estimation de la valeur ajoutée créée par les entreprises artisanales et sa part dans la valeur ajoutée nationale. En premier lieu, le secteur artisanal n'est ni un secteur ni une branche au sens économique des termes. Il rassemble un ensemble d'entreprises qui exercent des activités entrant dans beaucoup de branches de la nomenclature utilisée par les comptes nationaux. Il ne peut donc pas apparaître en tant que tel dans les comptes économiques nationaux ; dépaier de ceux-ci la valeur ajoutée artisanale par cumul des parts incluses dans chaque branche, supposerait qu'en soit en mesure de distinguer ce qui est attribuable aux entreprises artisanales ne tenant pas de comptabilité, les éléments indispensables à leur insertion dans les comptes nationaux font défaut et il existe toute une partie de la production artisanale qui reste invisible pour les statisticiens. Ceux-ci tentent de contourner le problème en estimant, à l'aide de diverses comparaisons, la valeur ajoutée créée par les entreprises non saisies par leur dispositif de recueil d'informations (entreprise H R G A E - Hors Recensement Général des Activités Economique - composant ce que l'on appelle assez souvent le "secteur informel"). Mais le secteur HRGAE ne recouvre pas le secteur des entreprises artisanales. Pour ces différentes raisons, il n'existe pas - et peut difficilement exister - d'estimation fiable de la valeur ajoutée générée par l'artisanat.

Par contre, un certain nombre de connaissances intéressantes ont été établies grâce à plusieurs enquêtes.

1 - L'artisanat urbain :

Ses principales caractéristiques sont connues depuis l'enquête sur les structures et l'exploitation de l'artisanat réalisée en 1975 par la Direction de la Statistique dans les 7 capitales régionales de l'époque.

Les unités à enquêter étaient les ateliers ou exploitations artisanales ainsi définis "toute construction - en dur, baraque, banco, etc... - ou tout endroit (plein air) où se sont installés un ou plusieurs artisans pour y exercer leur métier, produire des objets ou des prestations de façon artisanale". Cette définition renvoyait à celle de l'artisan défini comme "toute personne qui travaille pour son propre compte ou pour celui d'un autre artisan reconnu comme tel. Il doit participer effectivement au travail, avoir un atelier ou un endroit où installer son outillage et effectuer son travail, ou alors des chantiers; il peut travailler à plein temps où à temps partiel avec un outillage traditionnel ou moderne".

Deux autres critères étaient retenus. Devaient être exclues les unités de production employant plus de 15 personnes (apprentis non compris) et celles dont le chiffre d'affaires excédait 15 millions de F-CFA (en réalité, ce critère avait dû être abandonné vu les difficultés rencontrées pour connaître le chiffre d'affaires).

Les informations recueillies permirent de dresser une physionomie de la micro-production :

- les activités artisanales sont extrêmement diverses : les enquêteurs purent identifier 58 groupes (ou corps de métiers) qui furent agréés en artisanat de production (66 % des entreprises et 69 % des personnes employées), artisanat de service (16 % des entreprises mais 19 % des personnes employées) et artisanat d'art (18 % des entreprises mais seulement 12 % des personnes employées).

Pour l'artisanat de production, quatre activités regroupent à elles seules presque 90 % des entreprises :

Couture	59 %
Menuiserie Ebénisterie	13 %
Cordonnerie	11 %
Maconnerie	6 %

Pour l'artisanat de service, quatre activités concentrent aussi un nombre élevé d'entreprises. Il s'agit de la mécanique générale (21 % des entreprises), de la coiffure (16 %), de la Radio Télévision (9 %), et de la tolerie-peinture (5 %).

Pour l'artisanat d'art, la concentration est là encore importante, avec le tissage (50 % des entreprises) et la bijouterie (30 %).

- la concentration par activités est doublée d'une concentration géographique puisque Dakar à elle seule représente 57 % des entreprises contre 43 % pour les 6 autres villes).

- en ce qui concerne la dimension de l'entreprise, appréciée au travers du nombre de personnes employées, deux remarques sont à faire :

+ la majorité des entreprises sont de petite taille :

moins de 5 employés	:	88 %
entre 5 et 9 employés	:	9 %
supérieur à 9 employés	:	3 %

(47 % des entreprises ne comportent qu'une seule personne).

+ des écarts de taille importants s'observent d'une activité à l'autre : d'une façon générale, les entreprises de l'artisanat d'art sont de plus petite taille.

- la composition de la force de travail est très particulière, les chefs d'entreprise représentent 40,7 % des personnes employées, les apprentis 36 %, les salariés 17,6 %, les aides familiaux 3,3 %, et les associés 2,2 %.

- la qualification professionnelle des artisans a été acquise sur le tas dans presque tous les cas (96 % des artisans) alors qu'une infime minorité ont suivi une formation dans un établissement professionnel (4 % seulement des artisans).

2 - L'artisanat rural :

Constatant l'absence d'étude sur l'artisanat en milieu rural, la Direction de l'Artisanat a organisé en 1986 une étude sur les entreprises artisanales d'un département essentiellement agricole et, de plus, enclavé (le département de SEDHIOU). Les objectifs étaient de réaliser un recensement exhaustif des entreprises artisanales et de recueillir sur chacune d'elles des informations concernant la ou les activités exercées, la main d'oeuvre, et ses caractéristiques (sexe - âge - qualification...), les équipements utilisés et les conditions d'installation de l'unité de production.

Les informations étaient recueillies par interrogation directe des chefs d'entreprise et observation des lieux de production et des équipements utilisés. Le moindre petit village du département fut visité.

Le premier constat a été celui de la vitalité de l'artisanat en milieu rural. Pour un département de 7 500 Km² comportant une population entre 175 000 et 200 000 personnes, il fut dénombré 2 762 unités de production artisanales employant 5 216 personnes.

En second lieu, constat a été fait qu'en dehors de la structure des activités, on retrouve pour l'artisanat en milieu rural, les principales caractéristiques relevées dans l'enquête effectuée sur l'artisanat urbain.

Si, du point de vue de la liste des activités, aucune différence n'est apparue avec l'artisanat urbain, du point de vue de l'importance relative de ces activités (appréciée au travers du pourcentage d'entreprises recensées par activité), les différences sont nettement significatives. Pour ne retenir que les activités dont la fréquence d'apparition est au moins égale à 1 %, l'ordre et l'importance des activités rencontrées sont les suivants : couture, 29,5 % ; maçonnerie, 14,3 % ; forgeage, 10,6 % ; menuiserie bois, 10,2 % ; réparation de vélos et motos, 6,4 % ; cordonnerie, 5,1 % ; poterie céramique, 3,3 % ; boulangerie, 1,7 % ; creusage de puits, 1,7 % ; tissage, 1,6 % ; tressage, 1,5 % ; réparation de radios, 1,2 % ; bûcheron, 1,1 % ; cosmétique, 1 %.

On remarquera l'importance, en milieu rural comme en milieu urbain, des activités de couture, maçonnerie et menuiserie-bois qui rassemblent de loin le lot le plus élevé d'entreprises (ici, 1 493 entreprises soit 54 % de l'ensemble). Mais on doit aussi relever les particularités de l'artisanat rural qui apparaissent au travers de l'importance des activités de forgeage, (293 entreprises), de poterie (et là, il faut noter qu'il s'agit de poterie utilitaire - fabrication de canaris -), et de réparation de vélos et motos. Cela illustre très bien les liens étroits qui existent entre l'artisanat et son environnement socio-économique. Dans un département comme celui de SEDHIQU où l'agriculture est l'activité dominante et où le moyen de déplacement le plus répandu est la bicyclette ou la motocyclette, (l'infrastructure routière n'est constituée que de pistes), on ne peut être étonné d'une telle présence de forgerons et de réparateurs de vélos qui remplissent un rôle essentiel respectivement pour l'agriculture et pour les populations.

Sans nous étendre, citons les autres principaux résultats de cette enquête :

- la quasi-totalité des chefs d'entreprise sont de nationalité sénégalaise (98,7 % d'entre eux) :

- le nombre d'entreprises immatriculées au Répertoire des entreprises artisanales tenu par les chambres de Métiers est faible (10,7 % des unités de production) :

- l'entreprise individuelle prédomine largement, la forme sociétaire n'existant que dans 6,7 % des cas :

- plus de la moitié des entreprises ne disposent pas d'un local (55,3 %) ; pour celles qui en disposent, le sol est en terre battue dans 81,8 % des cas, les murs en banco dans 53,5 % des cas, le toit en paille dans 41 % des cas et la superficie est réduite (10 m² et moins dans 47 % des cas) :

- les équipements sont constitués d'outils simples, 60 % des entreprises ne possédant aucun matériel lourd, défini comme tout outil ou installation d'un prix égal ou supérieur à 20 000 F. CFA :

- la main-d'oeuvre est essentiellement masculine (85,4 % d'hommes), relativement jeune (56,3 % des travailleurs ont moins de 35 ans), peu instruite (88,5 % n'ont pas fréquenté l'école), formée sur le tas (97,9 % des cas) :

- la taille des entreprises est faible, elle est en moyenne de 2 personnes et 56 % des entreprises ne comportent qu'une personne (nous conservons même dans ce cas le terme d'entreprise pour signifier qu'il s'agit d'une unité de production - commercialisation) :

- la composition de la main-d'oeuvre est, comme pour l'artisanat urbain, très spécifique : chefs d'entreprise, 52,9 % ; compagnons (travailleurs salariés), 7,6 % ; apprentis, 17,3 % ; travailleurs familiaux, 15 % et associés du chef d'entreprise, 7,2 %.

Dans la recherche d'une définition de l'artisanat, les résultats des enquêtes comme celles que nous venons de présenter sont le complément indispensable du contenu des textes officiels qui schématisent nécessairement. La combinaison des deux approches - par les textes et par les enquêtes - est une démarche qui nous paraît fructueuse. Les textes fournissent un cadre que les résultats d'enquête permettent de remplir, l'ensemble aboutissant à mieux cerner la réalité multiforme de l'artisanat, sans jamais toutefois épuiser totalement le sujet.

III - ARTISANAT, SECTEUR INFORMEL, SECTEUR NON STRUCTURE : QUELLE TERMINOLOGIE ?

L'ensemble des éléments que nous avons tirés de l'analyse des textes et des résultats des enquêtes statistiques permettent de préciser comment, au Sénégal, se situe l'artisanat par rapport à d'autres réalités auxquelles certains l'assimilent parfois : le secteur informel et le secteur non structuré.

1 - Artisanat et secteur informel :

Si l'on retient comme définition du secteur informel, l'ensemble des activités qui échappent aux dispositifs de recueil de l'information statistique et qui ne sont pas, de ce fait, intégrées à la comptabilité nationale, on doit relever que la plupart des entreprises artisanales font partie du secteur informel. En effet, leur production n'est pas transparente et elle est rarement saisie dans les comptes économiques nationaux. Mais artisanat et secteur informel ne se recouvrent pas ; ils ont seulement une partie commune constituée par les entreprises de prestation de service et les entreprises de production de biens, réputées artisanales aux termes de l'arrêté 4015. Par contre, le secteur informel déborde largement l'artisanat puisqu'il englobe certaines activités qui sont exclues du champ de l'artisanat, et en particulier les activités commerciales et de transport. L'assimilation artisanat et secteur informel est donc un abus de langage. La seule chose qui soit autorisée est de souligner le caractère généralement - mais non exclusivement - informel des entreprises artisanales.

2 - Artisanat et secteur non structuré :

Sethuraman a fait le point, à partir des travaux de recherche réalisés pour le B.I.T., sur la définition du secteur non structuré (1). Pour être retenue comme appartenant à ce secteur, une entreprise doit satisfaire \$un ou plusieurs\$ des critères suivants :

- a) ne pas employer plus de 10 personnes,
- b) ne pas être en règle avec les dispositions légales et administratives.
- c) avoir des travailleurs appartenant au ménage du chef d'entreprise.
- d) ne pas avoir d'horaire ou de jours fixes de travail,

(1) Sethuraman, Le secteur non structuré ; Concept, mesure et action, Revue Internationale du Travail, n°1, 1976.

e) ne pas disposer de crédits en provenance d'institutions financières officielles.

f) la plupart des travailleurs ont suivi l'école pendant moins de six ans.

et, suivant les secteurs d'activité :

g) ne pas utiliser l'énergie mécanique (transports) ou électrique (construction, production).

h) être de caractère ambulant ou occuper des locaux semi-permanents ou provisoires.

Sethuraman souligne le problème que posent, malgré leur caractère opérationnel, cet ensemble de critères. Pour décider de l'appartenance au secteur non structuré, il est dit qu'une entreprise doit satisfaire un ou plusieurs de ces critères. Mais cette indétermination contenue dans le "un ou plusieurs" est en réalité lourde de conséquence : si l'on décide que l'un seulement des 8 critères doit être satisfait, l'univers du secteur non structuré est très large ; par contre, dès qu'on exige que plusieurs critères soient satisfaits, l'univers se rétrécit. Nous avons déjà rencontré ce problème plus haut pour la délimitation de l'entreprise artisanale et de la petite entreprise industrielle. Tant qu'il n'est pas résolu, on est bien obligé d'admettre que le champ du secteur non structuré reste indéterminé.

Si l'on compare les critères retenus pour définir le secteur non structuré avec les caractéristiques du secteur de l'artisanat exposées ci-dessus, il apparaît clairement que les deux secteurs ont une large partie commune mais qu'ils ne se recouvrent pas totalement. Comme pour le secteur informel, la gamme des activités économiques englobées distingue le secteur non structuré de l'artisanat, le premier incluant les activités commerciales et de transport alors qu'elles sont exclues du second.

En deuxième lieu, on remarquera que le secteur non structuré englobe toutes les activités de petite production de biens et services, sans exception, en partant des formes des plus élémentaires comme par exemple le cireur de chaussures, le petit vendeur détaillant ou le restaurateur installés sur le trottoir et les formes plus capitalistiques représentées par les petites unités de production dont la dimension les situe à la limite de la petite entreprise "moderne". Ainsi le secteur non structuré englobe toutes les activités qu'elles soient licites ou illicites, qu'elles soient réalisées dans un endroit fixe (l'atelier) ou de façon ambulante, qu'elles s'exercent au vu et au su de l'administration ou de façon clandestine. Il faut bien voir dans quel contexte d'étude et de pensée le concept de secteur non structuré a été élaboré : il est sorti des études sur les activités économiques qui assurent des emplois et des revenus à toute une couche des populations urbaines et qui amortissent les effets négatifs d'un exode rural non compensé par une création suffisante d'emplois dans les grandes entreprises ou dans l'administration ; il a pris forme dans une pensée économique qui, rompant avec l'approche dualiste opposant les activités traditionnelles et les activités modernes, les activités agricoles et les activités industrielles, les activités rurales et les activités urbaines, reconnaît l'existence d'une multiplicité d'activités de petite production n'entrant pas dans les cadres rigides classiques.

Contrairement à cette extension du secteur non structuré à toutes les formes d'activité, l'artisanat contient dans sa définition un élément limitant son champ. En effet, l'exigence de qualification mise dans tous les textes juridiques pour reconnaître la qualité d'artisan, limite en fait l'étendue de l'artisanat aux seules entreprises dirigées par un professionnel ayant un niveau de compétences, sensiblement égal, si l'on se réfère aux textes, à celui d'un ouvrier qualifié. Il faut bien voir que cette spécification entraîne l'éviction de tout un segment des unités de production et tend à circonscrire l'artisanat à cette franque d'entreprises dont les bornes externes sont d'un côté, les formes élémentaires d'organisation de la production et de l'autre côté, la petite entreprise capitaliste.

SECTEUR NON-STRUCTURE ET TERTIAIRE INFORMEL : LE CAS DU BRESIL

Rita M. Th. CORDONNIER

I - LE SECTEUR NON-STRUCTURE DANS LA RECHERCHE BRÉSILIENNE

Dans une étude sur "L'évaluation du secteur non-structuré : L'exemple de la Tunisie", Jacques CHARMES présente une méthode de recensement d'établissements localisés et non-localisés producteurs de biens matériels (1). La méthodologie utilisée, pionnière en la matière, passe par une délimitation du secteur non-structuré dans la branche de la menuiserie-ébénisterie en Tunisie de même que par une méthode de collecte des données tenant compte "de la difficulté d'appréhension" des phénomènes étudiés et de leur manque "d'intégration aux cadres classiques" de l'analyse économique.

La mise au point de cette méthodologie est d'autant plus utile que le secteur non-structuré présent dans les économies en voie de développement occupe un pourcentage élevé de main-d'oeuvre. Loin de se résorber il constitue un ensemble d'activités-refuge pour "les défailants du système scolaire" mais aussi, -dans l'économie des grandes villes brésiliennes, en particulier-, un secteur où nombre de travailleurs trouvent une occupation en marge d'un secteur moderne aux emplois limités. Une telle méthodologie adaptée aux données du secteur non-structuré privilégie le rythme d'activité, la quantité de travail incorporé dans le produit fabriqué et définit ainsi un raisonnement économique en termes unitaires -unité de fabrication, unité de temps-, par établissement détaillé. Elle permet par la suite de proposer une politique de promotion de l'emploi qui rende le crédit bancaire plus accessible aux petits producteurs, parmi d'autres mesures.

En comparant les travaux de Jacques CHARMES à la réalité brésilienne, on relève l'optimisme d'une démarche qui, quantifiant un ensemble d'activités jusqu'à présent délaissées par la Comptabilité Nationale en vertu d'une organisation du travail toute informelle, intègre leur production au Produit Intérieur Brut du pays.

On relève d'autre part que l'analyse du secteur non-structuré porte sur ce qu'il est possible d'appeler un "artisanat de production", "un secondaire informel", c'est-à-dire un secteur organisé à produire informellement des biens artisanaux. Cela signifie donc qu'en Tunisie, il est encore possible de produire des biens matériels en dehors des cadres d'une entreprise moderne.

Une telle remarque cherche à mettre en relief le fait que dans les écrits d'auteurs brésiliens, le terme "tertiaire informel" l'emporte sur les autres dénominations relatives aux activités du secteur non-structuré. Il faut mentionner à cet égard que la position des firmes capitalistes sur le marché intérieur brésilien de même que l'interventionnisme de l'Etat dans l'économie brésilienne est poussé à un point tel que si production artisanale il y a, celle-ci se cantonne à des objets décoratifs, folkloriques, d'une utilité toute secondaire. La production artisanale minorisée ne s'érige nullement en "secteur manufacturier non-structuré" et de ce fait, le secteur non-structuré est composé en majorité de services rendus informellement sur le marché du travail urbain.

Que le contenu des activités du secteur informel puisse varier d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre confirme la subordination du secteur informel au secteur formel d'une économie donnée. Maria Cristina CACCIAMALI le démontre lorsqu'elle aborde l'étude du secteur informel urbain - tirant exemple du Municipio de Sao Paulo - à l'aide du processus de segmentation de la production (2). Ce mouvement de segmentation recompose "les relations entre grandes et petites firmes" et recompose également "les relations entre les formes d'organisation de la production capitaliste et ses interstices, au niveau d'autres relations de production" (pg.13).

La production informelle en perpétuel réajustement occupe des espaces économiques intersticiels laissés par les formes d'organisation de la production capitaliste. Ces espaces économiques intersticiels laissent une large place aux travailleurs autonomes produisant des biens manufacturés de consommation courante (tels que les aliments, les chaussures, les meubles et d'autres utilités domestiques) dans les régions où la consolidation de la structure de production capitaliste marque un certain retard. Par contre, dans les régions plus développées, les producteurs informels se concentrent dans le secteur tertiaire.

Au Brésil, une production informelle de substitution de biens de consommation s'avère inviable depuis que le processus d'industrialisation s'oriente vers la production de biens de consommation durables soutenu par un système de financement propre et une matrice technologique importée. Cette industrialisation permet depuis une trentaine d'années, le surgissement d'une classe de salariés (dont les revenus sont parfois moins élevés que dans le secteur informel) et la persistance d'un secteur de services offrant aux travailleurs autonomes un espace économique où rendre un service rendu spécifique par l'existence d'un marché trop étroit ou bien par l'inexistence d'une technologie permettant une exploitation capitaliste de large échelle.

Le présent article a pour objectif de présenter une synthèse de quelques ouvrages brésiliens traitant du secteur informel qui se distinguent par la méthodologie utilisée. Ensuite, il souhaite exposer les résultats d'une recherche entreprise à Porto Alegre, capitale du Rio Grande do Sul auprès du système National de l'Emploi (SINE - Sistema Nacional de Empleo). L'analyse des catégories professionnelles des demandeurs d'emploi démontre une supériorité numérique des offres d'emploi liées aux tâches du "tertiaire routinier". Ces emplois s'adressent à une main-d'oeuvre jeune et peu qualifiée. La rotativité est élevée. Le SINE peut être considéré comme un lieu propice à l'analyse des mouvements d'entrée et de sortie des travailleurs en provenance du secteur informel vers le secteur formel et on peut avancer que les jeunes travailleurs s'embauchant auprès des firmes du secteur moderne en tant qu'"office-boy" ou "auxiliaire de bureau" sont de futurs chômeurs rejetés au bout de quelques mois vers les activités du secteur informel urbain au profit de travailleurs encore plus jeunes et moins qualifiés. Que se passe-t-il alors pour ceux-là?

A l'intérieur du secteur non-structuré de Tunisie, Jacques CHARMES a démontré que "le système fonctionne autour de l'élément central que constitue l'utilisation des apprentis et leur rotativité élevée". Un tel mécanisme est également présent dans l'étude entreprise à Porto Alegre mais s'opère au profit des firmes du secteur moderne, pour une catégorie de jeunes travailleurs recrutés pour des postes de routine bureaucratique.

Ce phénomène d'entrée et de sortie de jeunes travailleurs vers le secteur formel constitue l'un des aspects d'une même dynamique qui compose et recompose secteur formel et informel.

En effet, le secteur non-structuré possède en quelque sorte une organisation propre créée par les prérequis d'entrée dans une des activités du tertiaire informel urbain. La position d'un travailleur sur le marché informel même gonflé doit être fonctionnelle et non pas redondante ou marginale. Pour cela, il lui faut un minimum de maîtrise soit en terme de qualifications et d'expérience soit en terme de possession d'instruments de travail ou d'une parcelle du marché, à titre temporaire ou permanent. De ce fait, les travailleurs qui ne parviennent pas à se maintenir dans une des activités du secteur informel, essaient de se placer comme tâcherons ou comme auxiliaires (salariés) de services généraux, de travailleurs autonomes ou domestiques. Il s'ensuit que bien que n'appartenant pas au secteur informel, ces contingents de travailleurs en sont une émanation directe et nécessitent de plus amples analyses.

Afin d'affiner "la nomenclature des activités économiques", spécifier les mécanismes générateurs d'instabilité et de rotativité à l'intérieur du secteur informel et entre secteurs formel et informel, le présent article souligne la nécessité d'entreprendre des recherches ayant pour thème les revenus et les trajectoires professionnelles des travailleurs inscrits auprès des agences pour l'emploi -que ce soit au Brésil ou ailleurs- considérés, en toute hypothèse, comme issus du secteur informel en attente d'intégration par l'un ou l'autre secteur.

II - LE SECTEUR INFORMEL ET LE PROBLEME DE L'EMPLOI

Nombreux sont les travaux des chercheurs brésiliens qui mentionnent les publications de l'O.I.T. avant que d'entamer leurs propos sur le secteur informel. Ensuite, plusieurs raisons théoriques expliquent un intérêt relativement tardif apporté à la question de l'emploi au Brésil.

Une publication de l'IBGE (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística) datée de 1981 (3) a pour thème l'emploi, le sous-emploi et le chômage. Dans son introduction, elle souligne que la problématique de l'emploi a récemment supplanté les préoccupations liées à la distribution du revenu. Dans les années 1968-73, lorsque l'économie enregistrait un taux de croissance élevé, des approches statistiques sophistiquées tentent de mesurer le profil de la distribution du revenu. Cependant, la réalité sociale brésilienne n'entre vraiment pas en ligne de compte et le terme "emploi" se réfère aux formes d'organisation de la production ou aux conditions de travail. De plus, le terme "emploi" possède comme références historiques, l'économie capitaliste en situation de crise ou bien en état de sous-développement.

Actuellement, la question de l'emploi est replacée dans un contexte plus national. On le définit à partir du secteur moderne de l'économie. Par exemple, le sous-emploi est évalué en terme de productivité, de revenu ou de niveau de consommation tels qu'ils sont estimés dans le secteur moderne ; ou bien encore du point de vue de la théorie de la marginalité et de sa relation avec le développement du capitalisme.

A ce courant théorique appartiennent les analyses du marché formel et du marché informel : Le marché formel de l'économie traduit une situation d'emploi et le marché informel englobe diverses formes de chômage et de sous-emploi.

Etant donné l'absence d'indemnités de chômage au Brésil, le chômage "ouvert" (desemprego aberto) ne dépasse pas les 4 % de la Population Economiquement Active (PEA). Ce pourcentage indique une situation de plein-emploi qui ne correspond pas à la réalité brésilienne. Force est alors de centrer toute étude relative à l'emploi sur les occupations et revenus des travailleurs sous-employés. Le sous-emploi s'évalue à partir d'une productivité marginale nulle, à partir du concept de "subsistance", en fonction de l'organisation concrète du travail.

Toutefois, les études les plus fructueuses en matière de sous-emploi et de secteur informel sont celles qui partent des stratégies de survie de la population urbanisée face aux caractéristiques et limitations du marché du travail.

III - LA DEMANDE DE SERVICES INFORMELS

En résumé, dans la recherche brésilienne, la façon de recenser les travailleurs informels part en premier lieu des statistiques existantes. Les découpages théoriques sont variés mais ils exigent généralement une plus grande désagrégation des données existantes.

En second lieu, viennent les études ponctuelles situées dans une des grandes villes du Brésil.

Parmi ces dernières, il convient de mentionner les recherches menées par la FUNDAJ (Fundacao Joaquim Nabuco) sur le secteur informel de Recife, Salvador et Fortaleza.

Publiée en 1978 sous la direction de Clovis CAVALCANTI, l'étude qui se situe dans le Grand Recife postule que la fonction du secteur informel est d'assurer la survie d'un nombre croissant d'individus considérés comme personnes ou agents productifs (4).

"...le chômage ouvert tend à être réduit au minimum dans une région urbaine comme le Grand Recife en vertu précisément de la possibilité qu'a le travailleur qui recherche du travail et n'en trouve pas, de se convertir en travailleur informel. C'est une telle possibilité qui paraît expliquer l'urgence toute secondaire que les problèmes de l'emploi ont mérité dans le cadre des décisions relatives au processus de développement récent dans le Nordeste" (pg.12 (N.T.)).

L'originalité de cette étude réside dans une démarche méthodologique dont le point de départ est la demande ou consommation de services informels et non pas l'offre de la production informelle ou bien la population qui travaille dans ce secteur ou bien encore les unités productrices constitutives du secteur informel de l'économie.

La demande informelle exprimée par les habitants de Recife prise comme objet d'analyse laisse les auteurs bien conscients de ce que l'excédent de la force de travail détermine la production informelle de façon plus importante que la demande finale pour tel ou tel service ou que l'accumulation de capital à l'intérieur du secteur considéré.

L'étude de la demande de services informels exprimée par des consommateurs domestiques (des familles) et par des consommateurs institutionnels (des entreprises, des organisations privées ou publiques de toute espèce) permet de savoir si cette demande de services informels répond bien aux carences ressenties par la population qui la formule, et jusqu'à quel point la réponse à une demande de services sera effectuée informellement.

La méthodologie utilisée dans la recherche du secteur informel à Recife repose sur l'élaboration de deux questionnaires, l'un passé auprès de 500 familles, l'autre auprès de 500 institutions.

La liste des services est la suivante : aiguisage de couteaux, construction et gros-oeuvre, menuiserie, conservation et arrangement de jardins, réparation de télévisions, de radios et transistors, d'automobiles, de chaussures, de tuyauterie, encadrement, désobstruction d'égoûts, services d'électricité, ferronnerie, travaux domestiques, ornementation peinture d'immeubles, services personnels (coiffeur, barbier, manucure). Dans le cas des institutions, on ajoute les services de gardiennage, le nettoyage et la réparation d'équipements.

Les questionnaires s'enquèrent également des sources d'approvisionnement de denrées telles que les fruits et légumes, la viande, le poulet, le poisson, les oeufs et les journaux.

Le "consommateur domestique" conceptualisé par l'enquête atteint toutes les catégories sociales : il s'agit d'un ensemble de familles à l'intérieur duquel la population de moins de 30 ans atteint les 74 % dont plus de la moitié ne dépasse pas le cycle d'instruction primaire. Recife connue pour être une métropole régionale pauvre a un revenu par tête d'habitant équivalent pour l'année 1976 aux 9/10e de la moyenne brésilienne. Deux tiers des familles recifenses ont un revenu inférieur à la moyenne de la ville. Pour 1976, l'indice de concentration de Gini est de 0,48. On note une diminution du salaire réel et des tendances à la concentration du revenu, phénomène qui accompagne le développement récent du Nordeste.

Il s'avère que 2/3 des familles dépensent la moitié de leurs revenus en alimentation. Parmi ces 2/3, les familles qui gagnent jusqu'à deux salaires-minima dépensent 80 % de leur pouvoir acquisitif en nourriture et chez celles qui gagnent moins qu'un salaire-minimum, la quasi-totalité du revenu est consacré à l'alimentation (97,9 %). (Un salaire-minimum brésilien dont les réajustements réguliers accompagnent l'inflation tourne autour des 50 dollars par mois).

Pour connaître les dimensions de la demande à domicile de services informels, l'étude de la FUNDAJ ne travaille pas avec le volume demandé de services mais bien avec la fréquence relative de domiciles qui, par classe de revenus, acquièrent un des services cités. On travaille donc avec l'incidence de consommation de services représentée par la fréquence relative de domiciles consommateurs par rapport au total des domiciles de chaque classe de revenu.

Apparaît l'importance des services liés à la conservation de l'habitation, la peinture (30 % des domiciles), la construction et le gros-oeuvre (13,3 %). Parmi les services rendus, la participation du secteur informel est digne d'attention : pour la peinture, on arrive à 68,2 % de participation : pour la construction et le gros-oeuvre à 87,5 %. Vient ensuite la réparation de téléviseurs, bien de consommation durable rencontré dans toutes les tranches de revenu où on enregistre "une suprématie catégorique des petites officines de réparation sur les firmes organisées du secteur formel" (pg.68). Il en est de même pour les véhicules.

En général, le secteur informel l'emporte sur le secteur formel pour l'ensemble des services cités exception faite pour les travaux d'encadrement.

Mis à part les services domestiques, une famille localisée à Recife dépenserait en moyenne 3,3 % de ses recettes mensuelles à l'achat de services informels. Pour les services domestiques, on arrive à 2 %. Ces 3,3 % représentent une dépense annuelle de 1,2 milliard de cruzeiros (en août 1978) ou 65 millions de dollars. Cette importance s'amplifie si l'on tient compte des services domestiques.

Le revenu n'est pas une variable décisive pour déterminer le montant relatif déboursé pour l'acquisition de services informels. Les dépenses allant au secteur informel se maintiennent relativement stables face au revenu familial car les prix s'adaptent à la bourse du client : lorsque le revenu de la famille est faible, c'est celui qui effectue le service qui fixe le prix ; lorsque le revenu de la famille monte, il y a marchandage.

Les institutions quant à elles préfèrent recourir au secteur informel pour les services de nettoyage, jardinage, conservation et réparation de véhicules et réparation d'équipement. Pour les autres services, les institutions recourent aux firmes organisées.

La préférence accordée au secteur informel tient au prix, à l'efficacité du service rendu, à la facilité avec laquelle on obtient le service de même qu'à la confiance placée dans la main-d'oeuvre informelle. Les communications entre demandeurs et offreurs de services se font par intermédiaires, en laissant des messages ou en procurant le consommateur.

Les petits marchés et les échoppes fournissent aux consommateurs urbanisés les denrées relevées ci-dessus. Incrustés dans le tissu urbain, ces petits vendeurs ne sont pas ambulants. Ils ravitaillent les familles jusqu'au moment où un revenu plus élevé permet de se ravitailler auprès des établissements commerciaux du secteur moderne.

IV - SECTEUR INFORMEL ET PAUVRETE URBAINE

Les autres recherches menées par la FUNDAJ sur le tertiaire informel de Fortaleza et de Recife (5) se concentrent sur la population qui s'y emploie et sur l'offre du secteur informel. A cet égard, elles rejoignent par leurs méthodologies et leurs résultats, les apports d'autres études ayant pour thème le secteur informel.

Bien que l'accent de ces approches repose sur la non-absorption de contingents de travailleurs, elles évitent une assimilation entre pauvreté urbaine ou population de "favelas" et secteur informel. Une productivité faible ou nulle n'implique pas nécessairement une extrême pauvreté. Cependant, on peut affirmer que le marché du travail informel urbain se compose principalement d'individus appartenant aux échelons les plus bas de la structure économique de la société.

Le marché informel est en progression puisqu'en Amérique Latine, il croit à un rythme de 25 % supérieur au rythme enregistré dans les secteurs structurés, malgré les difficultés conceptuelles relatives à la mensuration exacte de variables pertinentes relevant du secteur non-structuré.

Les caractéristiques du secteur informel relevées dans d'autres économies par d'autres auteurs trouvent confirmation au Brésil. Elles tournent autour du sous-emploi et de ses conséquences : revenu fluctuant, travail occasionnel, occupation instable, activité visant la subsistance.

Au niveau institutionnel, l'informalité du secteur non-structuré donne lieu à des relations de travail non-réglées, des aptitudes professionnelles acquises en dehors du système d'éducation formelle, une absence de protection gouvernementale des établissements, une absence d'obstacles technologiques et une division du travail familiale.

La population travaillant informellement contient de forts contingents de jeunes et de vieux de même qu'une proportion de femmes et de migrants supérieure à la moyenne enregistrée pour la PEA globale. On y recense de faibles indices d'éducation et de professionnalisation.

Le nombre de chefs de famille travaillant informellement reste imprécis mais rien n'oblige à affirmer qu'ils se présentent en plus faible proportion sur le marché informel qu'ailleurs.

Malgré un niveau d'agrégation des données statistiques assez élevé, les tentatives de délimiter le secteur informel d'une économie urbaine soit par le critère du revenu soit par la "position occupationnelle" surprennent par l'importance des activités informelles dans l'ensemble de l'économie. Une des premières études menée à Belo Horizonte (Minas Gerais en 1972 démontre que 31 % de la P.E.A. est occupée de façon informelle. Pour la région nordestine, couverte par les statistiques de la SUDENE, la P.E.A. sous-employée ou non-employée représente 28 % en 1969.

A la lumière des statistiques existantes, l'étude de la FUNDAJ estime que près de 30 % de la P.E.A. du Grand Recife se compose de travailleurs informels recensés sous la rubrique "Autres Activités". (Une rubrique qui vient après les occupations liées à l'industrie, au commerce, à l'administration, à l'armée, aux professions libérales et aux services sociaux).

Quant aux analyses de Bahia et Fortaleza, elles soulignent combien l'industrialisation nordestine récente concentre le revenu et n'absorbe que très faiblement la main-d'oeuvre.

"Il vaut la peine de noter, de plus, que par un accroissement total de la population économiquement active (PEA) de la RMF (Région Métropolitaine de Fortaleza), entre 1963 et 1976 de près de 176 mille personnes, les industries modernes offrirent à peine 32,4 mille emplois soit, 18 % des nécessités d'occupation" (Pg.19 (N.T.)).

"D'autre part, à Salvador, où la densité de capital par travailleur est quasi le quadruple de celle de Fortaleza, la création de nouveaux emplois industriels atteint 60 mille places pour la même période. Il est inévitable, par conséquent que le secteur tertiaire constitue la source principale d'emploi dans la RMF sur lequel retombe la responsabilité de fournir revenu, subsistance, moyen de vivre aux personnes qui ne pourraient survivre autrement. Il est inévitable également que le niveau d'occupation vérifié pour le compte d'un secteur d'activités tertiaires dont les proportions volumineuses sont le produit d'un gonflement soit loin du plein-emploi" (Ibid.pg.19 (N.T.)).

L'accent mis par l'équipe de la FUNDAJ sur l'existence d'un secteur tertiaire informel dû à la non-absorption de contingents de travailleurs ne contredit en rien l'affirmation de Maria Cristina CACCIAMALI selon laquelle le secteur informel possède son espace économique démarqué par l'avance et la spécificité du secteur moderne. Ces deux approches théoriques, l'une postulant un secteur informel gonflé, l'autre un secteur informel délimité soulèvent cependant quelques questions posées par les mouvements socio-économiques d'une même dynamique qui structure le secteur formel et le secteur informel :

- Comprendre le comportement des travailleurs informels dans les grandes villes d'Amérique Latine demande que soit complétée l'approche en termes économiques par une approche en termes de marginalité.

Pour Lucio KOWARICK systématisant la théorie de la marginalité, la libération de la main-d'oeuvre de secteurs traditionnels causée par le développement d'un système économique capitaliste et dépendant entraîne l'apparition de travailleurs marginaux participant "de façon intermittente aux unités capitalistes de production, rejetés ou absorbés selon les oscillations des cycles économiques" (6 - Pg.86). Dans quelle mesure le gonflement du secteur informel est-il le fait de marginaux ou de travailleurs marginaux ? Une même personne ne peut-elle être à la fois sous-employée et marginale ?

- Une alternative -qui est aussi une tentative- s'offre pour la main-d'oeuvre qui refuse la marginalité ou une occupation informelle, celle d'intégrer le secteur formel aux plus bas échelons de l'éventail salarial. (C'est ce qui se passe par exemple pour les contingents les plus jeunes du SINE comme exposé ci-après).

- Réciproquement, un travailleur qui ne désire plus être salarié et souhaite s'installer à son compte intégrera une occupation informelle où il lui est possible de gagner plus qu'un ou deux salaires-minima. C'est en face du comportement d'un tel travailleur, autonome, que se vérifie le postulat d'un secteur informel organisé, délimité où la position individuelle sanctionne le revenu tiré d'une occupation informelle. C'est également face à ce genre de travailleur autonome que valent les conclusions de Maria Cristina CACCIAMALI qui analysant les travailleurs mis à leur compte du Municipe de Sao Paulo remarque que par rapport à la masse des petits salariés, les premiers ne s'avèrent pas être plus instables, plus déqualifiés, plus jeunes ou recenser plus de femmes ou plus de migrants que les derniers. Cependant, par rapport à la P.E.A. globale, les caractéristiques mentionnées ci-dessus au sujet de la population informelle restent valables.

V - TERTIAIRE ROUTINIER ET TERTIAIRE INFORMEL

L'étude menée à Porto Alegre dans le cadre de l'Institut d'Etudes Economiques, Sociales et Politiques de l'Université Catholique s'insère dans un accord de recherche financé par la FINEP (Financiadora de Estudos e Pesquisas). Le sous-projet destiné à évaluer le chômage repose sur la lecture de 3.280 fiches du SINE soit 10 % de la main-d'oeuvre qui en 1978 recourt à l'agence centrale du SINE de Porto Alegre pour trouver un emploi (7).

L'agence commence à fonctionner en 1976 et opère journalièrement une collecte d'emplois disponibles soit en prenant contact avec les firmes qui remplissent une fiche de demande d'emploi soit par téléphone.

Les chercheurs d'emploi sont interrogés par le personnel du SINE qui tient compte de leurs qualifications et aspirations lors de l'entrevue et de l'attribution des places disponibles.

Le recensement des personnes s'insérant dans telle ou telle catégorie professionnelle laisse apparaître que 77 % des candidats sont encadrés dans une activité tertiaire et 21 % dans une activité liée à l'industrie.

La prédominance du secteur tertiaire par rapport aux activités industrielles et agricoles dans l'économie gaucha traduit une division sectorielle assez conforme à la moyenne brésilienne. Le secteur tertiaire en particulier se distingue depuis les années 1950 par des pourcentages d'une grande stabilité. En 1970, le secteur tertiaire du Rio Grande do Sul participe à raison de 50 % du revenu national et occupe 37 % de la P.E.A.

L'importance des activités tertiaires croît cependant en termes absolus absorbant la main-d'oeuvre libérée par la campagne et par un processus d'industrialisation ralenti par les nécessités productives du centre-sud du pays et par une homogénéisation technologique égalisant le coefficient de main-d'oeuvre autour de 4,5 en 1970. (En 1940, ce même coefficient était de 12 pour les industries dynamiques et de 20 pour les industries traditionnelles).

Les sous-secteurs du secteur tertiaire sont les suivants : Commerce de marchandises, Prestation de services, Transports, communication et emmagasinage, Activités sociales et Autres activités.

Un quart de la P.E.A. sudiste est composé de main-d'oeuvre féminine. De ces 25 %, 60 % appartiennent au secteur tertiaire, 32 % à l'agriculture et 8 % à l'industrie. Parmi les 60 % du secteur tertiaire, 52 % se retrouvent dans le sous-secteur "Prestations de services" lequel regroupe 80 % de la main-d'oeuvre féminine dans la branche "Services domestiques rémunérés". Un autre sous-secteur de concentration de la main-d'oeuvre féminine du secteur tertiaire, les "Activités sociales" regroupe 30 % de la main-d'oeuvre féminine.

Par contre, dans la population du SINE, on recense 63 % d'hommes et 37 % de femmes. Le groupe des mineurs dont l'âge moyen est de 17 ans représente 33 % de la main-d'oeuvre totale et n'est que partiellement composé de nouveaux-venus. Beaucoup de mineurs ont déjà travaillé.

Les deux postes qui remportent le plus de demande d'emploi sont d'une part le personnel de bureau (399 candidats) et d'autre part, les services domestiques rémunérés (299 candidates exception faite du "jardineiro").

La majorité de la population du SINE n'a pas terminé son enseignement primaire (57 %) et beaucoup cherchent du travail pour venir en aide à la famille. Parmi les motivations personnelles qui président à la recherche d'un emploi, on remarque qu'une partie importante du groupe recourt aux services du SINE pour quitter un emploi du secteur informel et entrer dans le secteur formel. Par exemple, un travailleur à la tâche (biscateiro) souhaite travailler comme auxiliaire de bureau ; des représentants commerciaux souhaitent lâcher leur profession pour recevoir un salaire fixe ; un chauffeur mis à son compte cherche à devenir chauffeur particulier d'une entreprise ; des employées domestiques veulent travailler comme auxiliaire de nettoyage dans une entreprise.

Derrière ces motivations, on devine une volonté de sécurité salariale et de limiter les journées de travail à l'horaire commercial. D'autres motivations ont trait aux qualifications et à l'expérience personnelle. Parmi les jeunes, certains recherchent un emploi qui leur procure un apprentissage, dans le domaine de l'informatique, par exemple.

La mobilité ascendante telle qu'elle est perçue par ces contingents de travailleurs va du secteur informel au secteur tertiaire et de ce dernier au secteur industriel. Il arrive souvent qu'un auxiliaire de bureau souhaite devenir auxiliaire d'industrie alors que l'inverse est plus rare.

Le SINE est un organisme public, attaché au Ministère du Travail. Malgré les efforts d'encadrement juridique et professionnel des demandeurs d'emploi, cet organisme est en fait au service des firmes privées qui n'ont d'autre devoir envers lui que de signaler si la main-d'oeuvre acheminée jusqu'à elles a été engagée ou non et pour quelles raisons.

Comme on le relève dans l'échantillon, lorsqu'un jeune travailleur engagé comme "office-boy" quitte son emploi pour apprendre la dactylographie afin de gagner plus, on lui propose le même emploi d'office-boy, lorsqu'il se représente au SINE, eu égard à son expérience et en fonction d'un salaire que l'employeur n'entend pas majorer. En conséquence, le recrutement marque une tendance nette à privilégier une main-d'oeuvre jeune, bon marché car peu formée et explique cette concentration des travailleurs dans les tâches du tertiaire routinier de même que la faible effectivité des acheminements : Sur 100 demandeurs d'emploi, près de 65 se présentent à une firme munis des recommandations du SINE mais 15 seulement seront engagés.

VI - MARGINALITE OU INFORMALITE ?

La politique de recrutement des firmes qui privilégie l'entrée sur le marché d'une main-d'oeuvre jeune, peu qualifiée et bon marché de même qu'une moyenne de permanence fixée à deux ans par firme et par emploi pour le groupe des mineurs non-débutants laisse entrevoir qu'une rotativité assez élevée accompagne l'entrée des jeunes travailleurs sur le marché formel du travail.

Que deviennent-ils par la suite ? Retournent-ils vers le secteur informel ou deviennent-ils des marginaux ? L'étude menée à Porto Alègre demande à être complétée par une approche plus qualitative des candidats à l'emploi. L'utilisation ou la non-utilisation postérieure des qualifications acquises sur le marché formel, la trajectoire professionnelle des candidats, leurs motivations personnelles méritent de plus amples recherches.

En plus des données quantitatives apportées par le recensement des agences pour l'emploi telles que le SINE, il semble qu'un sondage ayant pour objet de caractériser les candidats à un emploi formel sur un espace-temps déterminé, apporterait une contribution valable à l'étude des processus et des groupes à l'oeuvre dans le secteur informel et à l'étude des mouvements de main-d'oeuvre entre secteur formel et informel.

Notes

- (1) Jacques CHARMES. "L'Evaluation du secteur non-structuré. Méthodes, résultats, analyse. L'exemple de la Tunisie". AMIRA. Note de travail n°37. Paris, Septembre 1982.
- (2) Maria Cristina CACCIAMALI. "Setor informal urbano e formas de participacao na producao". IPE-USP, Sao Paulo, 1983.
- (3) IBGE. "Emprego, subemprego e desemprego". Rio de Janeiro, 1981.
- (4) Clovis CAVALCANTI. "Viabilidade do setor informal". Minter-Sudene, FUNDAJ, Recife, 1978.
- (5) Clovis CAVALCANTI, Renato DUARTE, "O setor informal de Fortaleza" Sudene, MTB, FUNDAJ, 1980 ; "O setor informal de Salvador". Sudene, MTB, FUNDAJ, 1980.
- (6) Lucio KOWARICK. "Capitalismo e marginalidade na America Latina" Paz e Terra, Sao Paulo, 1981.
- (7) Relatório PUCRS/IESPE/FINEP - Subprojeto 3 da Linha de pesquisa I : "Análise das características do desemprego no Rio Grande do Sul", Coordenador e Responsável : Rita CORDONNIER. Redação : Rita CORDONNIER.

Juin 1986

PRESENTATION DU GROUPE ET DU RESEAU

Créé en 1975, AMIRA est un groupe (et un réseau) interdisciplinaire et plurinational. Son objectif est de contribuer à l'amélioration des méthodes d'enquêtes et de recherches socio-économiques en référence aux politiques et opérations de développement.

Y participent des professionnels de nombreux pays et disciplines, principalement praticiens de l'information socio-économique (chercheurs, statisticiens, ...) et utilisateurs des données pour l'élaboration et l'évaluation des politiques et projets de développement.

AMIRA :

. ORGANISE ET SOUTIENT DES GROUPES DE TRAVAIL sur des thèmes spécifiques en rapport avec son objectif central.

. DIFFUSE LES TRAVAUX DE CES GROUPES ET D'AUTRES TEXTES à caractère novateur rendant compte de pratiques méthodologiques typiques (diffusion limitée aux membres du réseau et à une centaine de bibliothèques) .

. ANIME UNE REFLEXION COLLECTIVE INTERDISCIPLINAIRE sur ces travaux et expériences et s'efforce d'en tirer des conclusions opératoires.

. SE PREOCCUPE DE L'EXPERIMENTATION de ces conclusions et de leur présentation pédagogique dans des actions de formation professionnelle.

Adresse postale : Groupe AMIRA

INSEE - Bureau 425

18 boulevard Adolphe Pinard

75675 PARIS CEDEX 14 - FRANCE

Téléphone : (1) 45 - 40 - 13 - 50